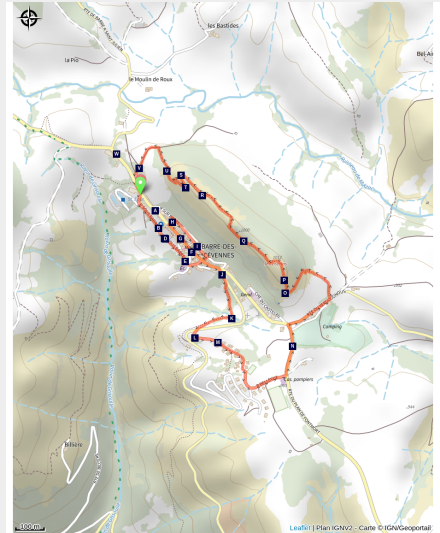


Le Castellias - Trail n°11

Cévennes - Barre-des-Cévennes



Vue sur barres des cévennes (@Olivier Prohin)



Un parcours très court qui permet de découvrir le pittoresque village de Barre-des-Cévennes, avec de remarquables points de vue.

Une boucle courte mais qui grimpe bien, idéale pour découvrir Barre-des-Cévennes sous différents aspects, son riche patrimoine, ses petites ruelles, ses jardins et qui nous mène à de superbes points de vue sur le Parc national des Cévennes .

Infos pratiques

Pratique : Trail

Durée : 30 min

Longueur : 3.6 km

Dénivelé positif : 193 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Itinéraire

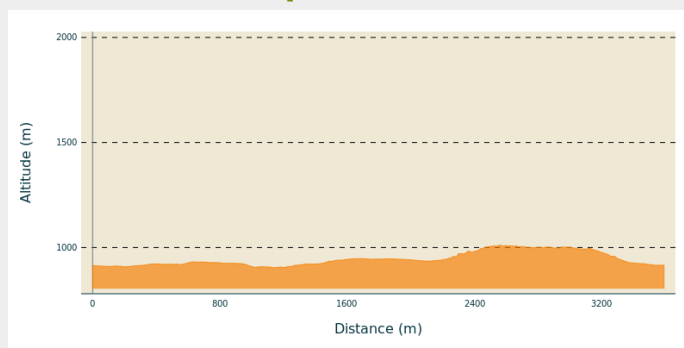
Départ : Barre-des-Cévennes

Arrivée : Barre-des-Cévennes

Balisage :  Trail

Communes : 1. Barre-des-Cévennes

Profil altimétrique

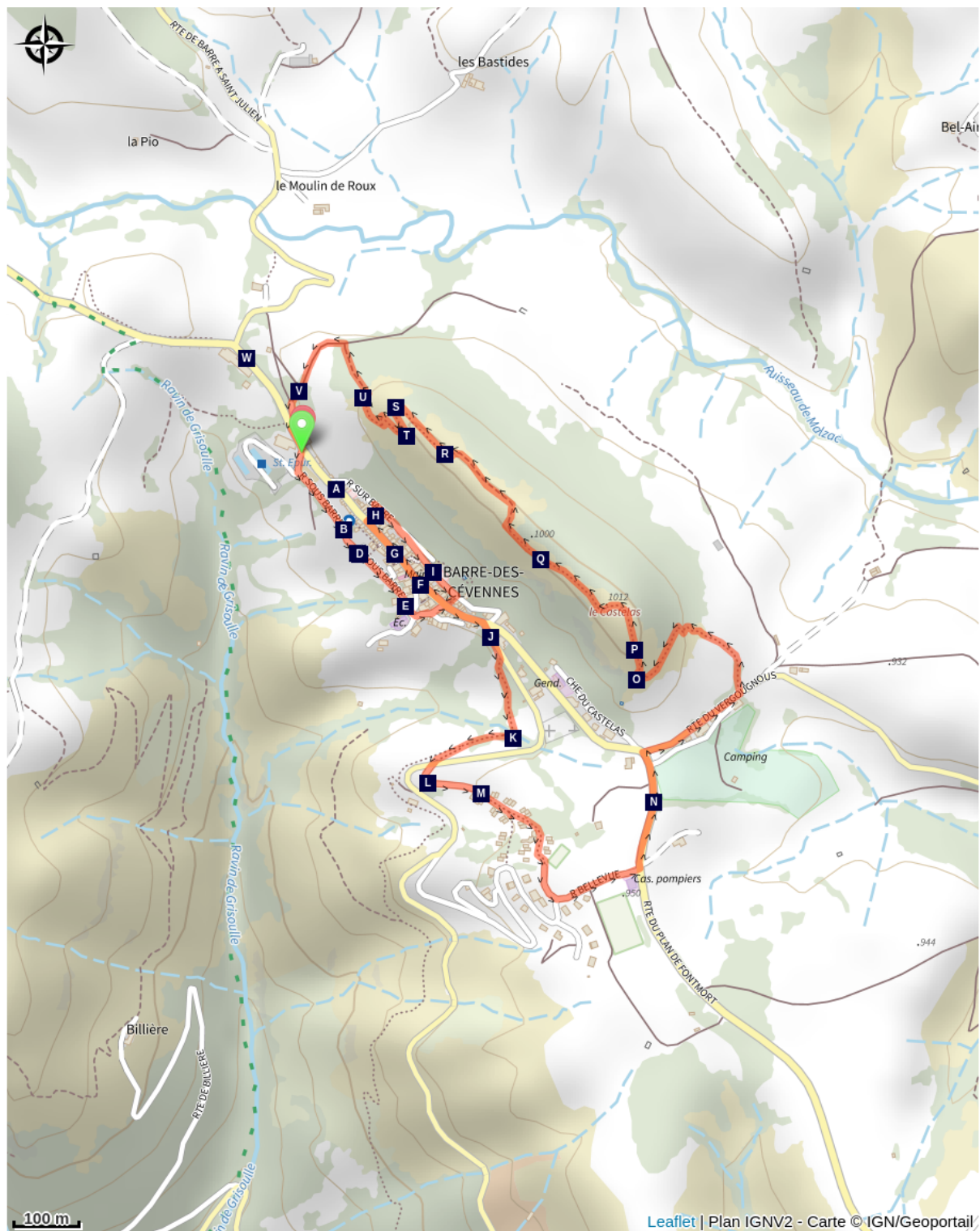


Altitude min 904 m Altitude max 1011 m

Pour réaliser cette boucle, il suffit de suivre le **balisage Trail n°11**, identique au balisage du sentier de découverte de Barre-des-Cévennes.

Vous pouvez également télécharger la trace GPX de l'itinéraire et/ou utiliser l'application LozereTrailNature pour un suivi GPS en temps réel et un partage de vos chronos.

Sur votre chemin...



Place de la loue (A)
Roches et construction (C)
Place des écoles (E)
Château (G)
Église (I)
Frênes en têtard (K)
Village de vacances (M)

Fontaine du Théron (B)
Plantes des murs (D)
Place de la Madeleine (F)
Temple (H)
Place de l'Orient (J)
Can Noire (L)
Affleurement de grès (N)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Pensez à emporter eau et alimentation selon vos besoins.
N'oubliez pas que le temps peut vite changer dans les Cévennes.

Comment venir ?

Transports

Pour venir en transport en commun, renseignements sur le site: <https://www.mobilite-lozere.fr/>

Accès routier

Depuis Florac, D 907 puis D 9; après le hameau de Nozières prendre à gauche la D 983, Barres-des-Cevennes.

Parking conseillé

À l'entrée du village à droite en venant du col du Rey

Lieux de renseignement

Maison du tourisme et du Parc national, Florac

Place de l'ancienne gare, N106, 48400
Florac-trois-rivières

info@cevennes-parcnational.fr

Tel : 04 66 45 01 14

<https://www.cevennes-gorges-du-tarn.com>



Source



Agence d'Attractivité Touristique Gorges Causses
Cévennes

<http://www.cevennes-gorges-du-tarn.com>

Sur votre chemin...

Place de la loue (A)

Balise n° 1

Sur cette petite place, située à l'entrée nord-ouest du village, se tenait lors des grandes foires de printemps et d'automne, la "loue": des bergers, des domestiques ou des ramasseurs de châtaignes attendaient, assis sur le parapet, qu'un éventuel employeur les embauche. Le village accueillait douze à quinze foires par an. Celles du printemps et de l'automne pouvaient attirer jusqu'à dix mille personnes venues des départements limitrophes, mais aussi du Var, du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. Ce village-rue était protégé à chacune de ses extrémités par une porte fortifiée. L'une d'entre elles se dressait près de la place de la Loue : appelée porte de Florac, détruite au début du XIXe siècle.



Fontaine du Théron (B)

Balise n° 2

Barre est construit au niveau du contact des grès et des micaschistes. De cette zone imperméable s'échappent plusieurs sources et suintements qui alimentent les fontaines et les puits des jardins des villages. La fontaine du Théron, qui est la plus ancienne, a été plusieurs fois restaurée. La maison-type barroise est généralement plus haute que large, vraisemblablement pour ne pas trop empiéter sur les terres exploitables. Au rez-de-chaussée, on trouvait la boutique, l'atelier, la remise ou l'écurie ; au premier étage, la cuisine et une ou deux chambres à coucher au-dessus. Surmontant le tout, le pailler, où étaient stockés le foin et la paille.

Crédit photo : © Guy Grégoire

Roches et construction (C)

Balise n° 3

Différentes roches ont été utilisées pour la construction du village comme dans la cour à gauche. Ces matériaux sont surtout le calcaire (5) et la quartzite (2) pour les maisons, auxquels s'ajoutent dans les murs de soutènement, un peu de grès (4), de granite (1), ou de micaschistes (3) pour les toits. Ces roches viennent des environs immédiats de Barre où elles forment l'ossature du paysage, comme nous pouvons le vérifier au premier plan, en direction du sud-ouest. De chaque côté de la ruelle s'ordonnent les jardins construits en terrasses. Ce dispositif, propre aux pays de montagne, permet en réduisant la pente, de retenir la terre. La tradition orale veut que les seigneurs du lieu aient accordé, sans redevance, ces jardins à leurs tenanciers.

Plantes des murs (D)

Balise n° 3

La végétation des murs doit surmonter à la fois le manque de sol et la sécheresse, pour résister à ces conditions trois stratégies sont possibles : Passer la mauvaise saison à l'état de graines comme les plantes annuelles (arénaria à feuilles de serpolet - *arenaria serpyllifolia*) ; faire des réserves d'eau comme les plantes grasses (orpin blanc - *sedum album*) ; ou se dessécher sans mourir comme les lichens et les mousses qui, en dégradant le substrat, créent un peu de sol pour les plantes supérieures (celles qui ont des fleurs donc des graines : arénaires, orpin...).

Place des écoles (E)

Balise n° 4

Cette « place des écoles » a changé de nom à plusieurs reprises au cours du temps. Au Moyen Âge, on l'appelait "place de la Pourcarié", car elle servait de marché aux porcs. Par la suite, la marché s'est ouvert aux bœufs, aux chevaux et aux mulets, elle a donc été rebaptisée "place du foirail". C'était l'endroit le plus important de la foire. Les plus grosses sommes d'argent s'y échangeaient. Pendant la guerre des camisards (1702 - 1704), cette place a été défendue par une grande palissade en bois. Enfin, c'est pendant la Révolution de 1789 qu'elle a pris le nom de "place d'armes" : la garde nationale s'y exerçait au maniement d'armes.

Place de la Madeleine (F)

Balise n° 5

La fontaine date du XVIII^e siècle. La tête de Marianne, personnification de la République, a été ajoutée à la fin du XIX^e s. A la même époque, un peuplier, symbole de la liberté, a été planté par la jeunesse républicaine. De cet endroit, on peut voir quelques maisons bourgeoises, qui datent pour la plupart du XVII^e et du XVIII^e siècles. Elles témoignent du passé florissant de ce village, qui comptait une vingtaine de voituriers (marchands-transporteurs) qui descendaient vers la plaine, chargés de laine et de châtaignes, et remontaient avec du sel, du vin et de l'huile. De larges porches permettaient d'abriter les attelages et les charrettes. Les jours de foires, le marché aux grains s'installait sous ces voûtes et sous celles de la mairie.

Château (G)

Balise n° 6

Édifié au XII^e et au XIII^e siècle, il a été entièrement reconstruit vers le début du XVI^e siècle. De 1710 à 1715, il a été remanié par le seigneur de Barre qui a fait graver ses armoiries au-dessus de la porte d'entrée. A cette époque, deux tours ont été ajoutées. Pendant la Révolution, les armoiries ont disparu, victimes d'un vigoureux martelage. Au début du XIX^e siècle, la tour maîtresse a été supprimée lors d'un agrandissement.

Temple (H)

Balise n° 7

Commencé en 1823, achevé en 1826, ce temple est le troisième qu'a compté Barre. Son architecture est semblable à celle de tous les temples édifiés à cette époque. Le premier temple a été érigé près de l'église en 1608, peu après l'arrivée du protestantisme dans la région. Il n'en subsiste qu'une pierre, aujourd'hui visible sur la façade d'une maison de la rue principale, où l'on peut lire : "Qui est de dieu, oit la parole de Dieu, 1608". Les protestants ont construit un deuxième temple sous le village en 1675. Il a été détruit sur ordre du Roi, en 1685, lors de la Révocation de l'édit de Nantes, ce qui a obligé les protestants à tenir leurs assemblées religieuses dans la montagne.



Église (I)

Balise n° 8

Elle a vraisemblablement été édifiée au XIIe siècle. Sa nef voûtée en plein cintre est de style roman. Diverses adjonctions latérales, de style gothique, ont agrandi l'édifice primitif : au XIVe siècle, une chapelle (côté nord), dans laquelle figurent les armoiries des seigneurs de Barre; au XVe siècle, trois chapelles au sud. Cette église est classée Monument historique depuis 1931. Devant elle, se trouve la place de la Bladarié où se tenait, au Moyen Âge, le marché aux grains, puis à partir du XVIe siècle, le marché aux moutons.

Crédit photo : © Guy Grégoire

Place de l'Orient (J)

Balise n° 9

Sur cette place où s'est tenu depuis le XVIe siècle le marché aux porcs, se dressait la troisième fontaine de Barre. A l'entrée de la grande rue s'élevait la porte des Cévennes, détruite en 1836 parce qu'elle gênait le passage des charrettes. Les maisons jouxtant cette porte, et celle de Florac, ont été réquisitionnées lors de la guerre des Camisards afin de loger les soldats du Roi. Barre a été à cette époque, l'une de leurs principales garnisons.

Frênes en têtard (K)

Balise n° 10

Dans ce petit ravin, l'eau ne coule pas durant l'été. On remarque la présence d'un grand nombre de frênes qui ont une forme particulière, dite en têtard, du fait d'un élagage régulier. Cet arbre préfère les sols relativement profonds et humides mais l'homme l'a privilégié ici au détriment de ses concurrents directs, saules, trembles, noisetiers. Les Celtes et les Germains le considéraient déjà comme un arbre sacré, censé attirer la foudre et les pluies bienfaisantes. Son bois dur et élastique, très apprécié dans l'ébénisterie, sert à la fabrication des manches d'outils. Les paysans utilisent également son feuillage comme appoint alimentaire pour les bêtes.

Can Noire (L)

Balise n° 11

Ce versant abrupt est interrompu en son milieu par un replat correspondant à un lambeau de la pénéplaine qui résulte de l'érosion complète de la chaîne hercynienne, à la fin de l'ère primaire (entre 280 et 230 millions d'années). Au-dessous du replat se trouvent des roches mises en place entre 350 et 280 millions d'années : ce sont essentiellement des micaschistes (3) et des granites (1). Ici, les pentes raides, les sols superficiels et acides sont recouverts par les landes à genêts, bruyères, fougères et thym des Cévennes. Quelques chênes sessiles, frênes et saules brisent cette monotonie. On trouve au-dessus du replat, des grès (4), dolomies (6) et calcaires (5), déposés par les mers du Secondaire, entre 230 et 190 millions d'années.

Village de vacances (M)

Balise n° 12

Le village de vacances de Barre a été construit en 1971 par le syndicat intercommunal. Il comprend 30 logements et peut accueillir 180 personnes. Sa construction a pour origine une nouvelle orientation de l'économie barroise favorisant l'accueil touristique.

Affleurement de grès (N)

Balise n° 13

De l'autre côté de la route, le talus gréseux présente des couches entrecroisées qui se sont déposées dans des eaux fluviales au courant violent. Les galets qu'elles contiennent possèdent des angles peu émoussés indiquant qu'ils ont été peu charriés. Ce grès très friable est généralement collé par de l'argile verdâtre enrichie de mica blanc sans trace de calcaire. Il témoigne de l'arrivée de la mer, il y a 200 millions d'années. Sur cette paroi, les plantes doivent compenser l'érosion intense par leur possibilité de développement rapide et être également en mesure de supporter une certaine sécheresse. On rencontre quelques rares camomilles des rochers et plantains carénés.